

Le 17 mars 2022

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le mercredi 23 mars 2022 à 18 h 30** en Mairie.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

 Le Maire,

Xavier BECK

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal du 9 février 2022.

Administration générale

- 1 - Approbation du règlement intérieur des jardins familiaux du 17, avenue Savorani
- 2 - Approbation du tarif de location des jardins familiaux du 17, avenue Savorani et montant du dépôt de garantie
- 3 - Triathlon de Cap d'Ail – Fixation des droits d'inscription
- 4 - Travaux d'aménagement des locaux de l'ancienne crèche municipale pour l'accueil des associations artistiques de la commune, de l'école de musique et création d'une salle de spectacle – demande de subventions au titre de la première tranche des travaux

Finances

- 5 - Approbation du compte de gestion du budget principal 2021
- 6 - Vote du compte administratif 2021 – Budget principal
- 7 - Affectation du résultat de l'exercice 2021 – Budget principal
- 8 - Vote du budget primitif 2022
- 9 - Opérations immobilières réalisées par la commune en 2021

Personnel

- 10 - Modification du tableau des effectifs

Questions diverses